



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

*Pour diffusion immédiate*

# AVIS D'ÉBULLITION PRÉVENTIF SUR L'ENSEMBLE DU RÉSEAU D'AQUEDUC ET D'ÉGOUTS

**Chelsea, 3 décembre 2025** – La Municipalité de Chelsea informe la population qu'un avis d'ébullition d'eau préventif est présentement en vigueur pour les résidents desservis par le réseau d'aqueduc et d'égouts. Tous les résidents de Chelsea desservis par le réseau d'aqueduc municipal doivent faire bouillir l'eau, à gros bouillons, au moins une minute avant de la consommer, et ce, jusqu'à ce que l'avis soit levé.

### Utilisation de l'eau

L'eau bouillie ou en bouteille doit être utilisée pour préparer le lait maternisé, les biberons et les aliments pour bébés, laver les légumes et les fruits qui seront consommés crus, préparer les boissons (y compris le café), se brosser les dents et se rincer la bouche. Veuillez jeter tous les aliments, y compris la glace, préparés avec de l'eau du robinet après la date et l'heure de cet avis. Il est également recommandé de donner à vos animaux de compagnie de l'eau préalablement bouillie et refroidie.

Dès que la situation sera rétablie, des communications seront émises et l'information sera diffusée sur les plateformes de la Municipalité pour avertir la population.

-30-

### Information :

Ghislaine Grenier  
Responsable des communications par intérim  
Municipalité de Chelsea  
819 827-1124, poste 202  
[communications@chelsea.ca](mailto:communications@chelsea.ca)